

MÉMOIRE DES AMIS DES MONTS GROULX

ADDENDA

Le présent document constitue un ajout au mémoire présenté dans le cadre des audiences publiques du BAPE siégeant à Baie-Comeau le 9 juin 2003 et portant sur les réserves de biodiversité projetées dans les monts Groulx et l'Île René-Levasseur.

Plus précisément, il s'agit de répondre à la proposition du Ministère de l'environnement sur le rôle que la Société des amis des monts Groulx pourrait remplir au sein du conseil de conservation et tel qu'envisagé dans le document préparé en vue des audiences publiques.

Il est suggéré dans ce dernier document que la Société des amis des monts Groulx occupe la co-présidence du conseil de conservation, et ce, avec les innus de Bestiamites. Après réflexion et après consultation, notre organisme est en accord avec cette proposition.

De plus et comme mentionné dans notre mémoire, nous recommandons que la Société des amis des monts Groulx soit désignée comme maître d'œuvre, sur le terrain, des décisions prises concernant la préservation et le développement des monts Groulx. Globalement, il s'agit de mettre à exécution l'ensemble des décisions prises pour la gestion de la réserve de biodiversité. À titre d'exemple, il peut s'agir d'encadrer les activités récréo-touristiques, aménager et entretenir des sentiers d'accès, mettre sur pied et maintenir une équipe de recherche et sauvetage, fournir aide et assistance aux groupes de chercheurs scientifiques, assurer le respect des règlements de conservation, sensibiliser et éduquer les randonneurs aux pratiques respectueuses de la biodiversité, et ce, dans un esprit de développement durable et coordonner les activités des professionnels sur le massif (guides d'aventure, chercheurs).

Société des amis des monts Groulx

Roch Roy, président
440, avenue Brochu, bur. 220
Sept-Îles (Québec)
G4R 2W8